

**Le tournant culturel de l'Europe ?****La Commission européenne lance des consultations civiques**

date de publication : 21/09/2009 // 8279 signes

**Peut-on construire une communauté à l'échelle européenne sans définir de politique culturelle d'ensemble ? Alors que plusieurs voix s'élèvent pour appeler à la construction d'une culture commune, la question semble de plus en plus à l'ordre du jour des institutions européennes.**

Aujourd'hui, la politique culturelle de l'UE est quasi inexistante. La Commission européenne semble décidée à agir pour modifier cette situation aberrante. En 2007, elle a rédigé un agenda européen de la culture et depuis, elle initie toute une série de consultations sur le contenu et la mise en œuvre de ce document. Prochain grand rendez-vous à Bruxelles les 29 et 30 septembre prochain. Parallèlement, la Commission cherche aussi à se rapprocher du terrain. Pour ce faire, elle a ouvert un programme participatif. L'association ADCEI et le réseau Euromedinculture(s) ont été choisis pour organiser une vaste consultation citoyenne sur la place de la culture dans la construction européenne. Car, sans la pression de la société civile, l'Europe ne modifiera pas radicalement sa stratégie.

Rappelons tout d'abord que la culture est une compétence « subsidiaire » pour l'Europe. Chaque Etat reste souverain de sa politique culturelle. Du coup, les procédures de décisions en la matière sont extrêmement lourdes (elles nécessitent à la fois un accord complet entre le Conseil et le Parlement européen et l'unanimité au sein du Conseil). Et ce alors même que la culture est systématiquement revendiquée par les Présidents de l'Union comme le principal ciment d'une Europe qui se définit moins par sa géographie que par la communauté de culture qui unit ses peuples. La Commission européenne a pris conscience que cette contradiction est insoutenable. Elle a récemment adopté un agenda européen pour la Culture dans lequel elle rappelle « le rôle significatif joué par la culture dans la construction européenne » tout en fixant quelques grands objectifs. Parallèlement, elle fait preuve de velléités de dialogue avec le secteur. Elle organise ainsi un Forum européen de la culture, les 29 et 30 septembre prochains à Bruxelles. Cet événement vise à réunir environ 600 participants de la culture et de la société civile, des états membres et des institutions de l'UE afin de faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'agenda européen de la culture.

Sur le même principe de concertation, la Commission a lancé un programme participatif ouvert à la société civile. Cette consultation, mise en place par l'ADCEI et le réseau Euromedinculture(s), a également pour ambition de fournir à la Commission une série de recommandations concrètes sur le contenu de son projet culturel. Cette démarche prospective de plusieurs mois a impliqué des milliers de personnes. Une série de Forums régionaux préparatoires ont tout d'abord été organisés en Espagne, Portugal, Angleterre, Belgique, Allemagne, Grèce, à Malte et en France. Un dispositif de suivi coordonné par un groupe de scientifiques a permis de restituer et d'analyser ces expressions citoyennes. Ces informations, ces expériences, ces témoignages et ces expertises ont ensuite nourri un Grand Forum Européen qui s'est tenu début juillet à Montpellier. Il a réuni 750 participants avec une représentation non négligeable de l'autre rive de la Méditerranée. La finalité de la démarche est d'aboutir à un document synthétique qui sera largement diffusé. Quels enseignements peut-on d'ores et déjà tirer de cette consultation ?

Pour offrir la possibilité au plus grand nombre de s'exprimer, un questionnaire a également été mis en ligne sur Internet : « *Prononcez-vous sur la place de la culture dans votre propre avenir.* » Interrogés sur l'objectif principal de la construction européenne, les citoyens répondent majoritairement « *Maintenir la paix et la stabilité* » ; « *Promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde* » ; ou encore « *Permettre aux citoyen(ne)s européen(ne)s de profiter des effets positifs de la mondialisation* ». On retrouve ici le projet fondateur de l'Europe : créer un espace de paix et de prospérité ouvert sur le monde. Les citoyens interrogés refusent le repli et l'isolement. Ils envisagent au contraire l'Europe en tant qu'« *acteur d'une mondialisation plus équitable* ». Ils insistent aussi sur le « *développement équilibré de l'Europe* ». La solidarité et le partage apparaissent bien comme des valeurs européennes essentielles. Cependant, l'Europe est encore vécue comme une entité trop lointaine et désincarnée. L'UE est en manque de légitimité et de culture commune. Un constat sans doute partagé par la Commission européenne.

De fait, celle-ci incite désormais l'UE à adopter une stratégie culturelle beaucoup plus volontariste. Mais les axes de son agenda européen de la culture méritent le débat. L'agenda propose trois objectifs. Comme on pouvait s'y attendre, la relation entre l'économie et la culture arrive en bonne place. « *Le secteur culturel est un atout pour l'économie et la compétitivité de l'Europe* », affirme ainsi la Commission. Elle pose « *la promotion de la culture comme catalyseur de la créativité pour la croissance et l'emploi* ». Mais pour quelle croissance exactement ? Et avec quels types d'emplois ? Certes, la création artistique peut être envisagée comme un levier essentiel pour inventer un autre rapport à l'économie, plus durable et raisonnable (1), mais, aujourd'hui, c'est bien l'obsession de la rentabilité et de l'efficacité qui ruine les politiques culturelles. De la consultation organisée par l'ADCEI et Euromedinculture émerge, une fois de plus, la nécessité de déconnecter l'acte artistique de l'aspect marchand. D'où le renversement du paradigme : le rapport à l'économie doit être envisagé comme une retombée, pas comme un point de départ.

La Commission insiste également sur la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel. Mais là encore, les grands principes sont peu suivis d'effets. Notamment en termes de mobilité. Par exemple, comment l'Union entend-elle conduire une stratégie culturelle internationale ouverte aux autres alors que les artistes et professionnels non ressortissants de l'Europe rencontrent de plus en plus de difficultés pour obtenir des visas ? Enfin, l'agenda européen pour la culture insiste sur « *la promotion de la culture en tant qu'élément indispensable dans les relations extérieures de l'Union* ». Comme le fait judicieusement remarquer l'universitaire Anne-Marie Autissier « *la lecture de l'agenda européen de la culture révèle que l'Union européenne applique aux relations culturelles extérieures un primat hérité des diplomatie culturelles nationales : l'insistance sur l'exportation des produits culturels européens dans le monde... L'Europe utilise ses instruments pour faire rayonner sa culture dans le reste du monde, ce qui n'est pas forcément condamnable quand un échange demeure. Ici, la culture peut alors être considérée comme une marchandise que l'on exporte, tout le monde étant d'accord sur le caractère dangereux de cette pratique, car la culture est d'abord un élément humain* ».

Cet agenda a le mérite de dessiner la première esquisse d'une politique culturelle communautaire. Comme toute esquisse, elle est perfectible. On ne peut que louer la volonté de concertation affichée par la Commission. Saura-t-elle écouter les retours des artistes, intellectuels, opérateurs et chercheurs ? Saura-t-elle prendre en compte leur situation et leurs attentes ? Saura-t-elle ensuite convaincre les Etats membres ? L'UE, en manque totale de légitimité, comprendra-t-elle qu'elle ne peut se construire qu'à partir d'un socle culturel ? Un premier geste consisterait déjà à augmenter sensiblement le programme Culture qui ne prévoit que 400 millions d'euros (hors secteurs audiovisuels) pour les années 2007-2013. C'est-à-dire 0,04% du budget communautaire !

Il sera sûrement question de tous ces sujets lors du Forum européen de la culture de Bruxelles. Quant à la démarche de concertation portée par Euromedinculture, elle devrait être reconduite en 2010.

1. Lire aussi à ce sujet « *Le Mépris* », texte de Bernard Stiegler paru dans *Mouvement* n° 52 (juillet-septembre 2009).